



Litige concernant la commande d'une cuisine

Par **Eve_old**, le **23/06/2007 à 12:01**

]Monsieur

En sept 2006 j'ai signé un bon de commande pour une cuisine(démarchage par tel)j'ai versé un acomptede 598 euros la,des modifications poussees se faire par la suite le projet n'était pas entierement déterminé,la livraison est prévue le 15 juillet 2007.

En début d'année 2007(au mois de janvier, j'ai demandé un rdv pour des modifications, on m'a dit qu'il y avait le temps ,j'ai appris que le vendeur avait été remplacé, une vendeuse avait pris sa place ,un nouveau rdv à été fixé le 2juin 2007(apres plusieurs appels téléphonique). Le 12 juin ont me dit par téléphone que les modifications que j'ai prévue ne sont pas possible, car la cuisine est fabriquée.Depuis le vendeur ne veut pas s'en occupé,plusieurs appels téléphonique sans réponse , impossible de prendre contact avec un responsable.

Comment puis-je récupérer mon acompte et annuler la commande de cette cuisine?

en vous remerciant d'avance

Merci de votre aide